



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 16 avril 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale

Madame Marie-Anne LEVEQUE
Secrétaire générale de l'Education nationale
et de l'Enseignement supérieur

Monsieur Vincent SOETEMONT
Directeur général des ressources humaines

Nos réf. : CNB/FD/BN/5311

Objet : situation des agents dans les services de l'administration centrale et des services déconcentrés.

Monsieur le ministre,
Madame la secrétaire générale,
Monsieur le directeur général des ressources humaines,

Vous avez, en début d'année, mis en avant la sous administration de votre ministère et donc d'une dotation limitée dans les services de l'administration centrale et les services déconcentrés. Cette situation place les agents et leurs responsables en constante tension tout au long de l'année scolaire. Bien souvent, le moindre « grain de sable » est facteur de risque. Que dire alors de la crise actuelle ? Dans cette première phase du confinement la barque a tenu. Mais nous souhaitons vous alerter sur nos inquiétudes face à ce qui se profile pour les mois qui viennent, avec, entre autres, une charge accrue qui s'annonce pour la quasi-totalité des services.

Pour le Sgen-CFDT, la bienveillance qui a été affichée depuis le début de la crise sanitaire doit être de mise dans la poursuite du confinement comme dans les étapes de la reprise. Cette reprise doit être anticipée et porter des garanties pour la santé des personnels face au coronavirus et face aux risques psycho-sociaux. Certaines décisions de ce premier mois de confinement relèvent de l'acceptation de ne pas faire les choses comme elles le sont habituellement, et parfois d'en abandonner. Elles étaient nécessaires. Ce type de décision doit se poursuivre pour que les missions soient vivables dans les services académiques.

Vous trouverez ci-dessous nos analyses et propositions.

Les agents, quel que soit leur lieu de travail ou leur catégorie d'emploi, ont dû s'adapter très vite à la situation de crise. L'ensemble des cadres ont su, partout, orchestrer la mise en place du confinement, la réorganisation du travail dans chacun des services, pour assurer au mieux la continuité de service. Les personnels ont su faire preuve d'inventivité pour garder le contact et poursuivre un travail commun.

Mais bon nombre d'agents se sont surinvestis dès le 13 mars, et beaucoup le sont encore, par exemple, dans les services de gestion des personnels et les DSI. Selon les académies, et selon le choix qu'elles avaient fait ou non de développer le télétravail, nous constatons que le nombre d'agents en capacité de pouvoir travailler depuis leur domicile diffèrent. Cela conduit à ce que des missions sont prises en charge par des équipes restreintes et une charge de travail importante pèse en conséquence sur certains agents. Pour certains la charge mentale a atteint des sommets, quand, pour d'autres c'est un sentiment d'inutilité qui prime. Tout cela va laisser des traces. Le nouveau mois de confinement qui arrive sera très certainement différent. Quoi qu'il en soit nous sommes partis au rythme d'un sprint alors que c'est un marathon que nous courons. Nous tenons à vous alerter sur les **conséquences que cela peut avoir en termes de santé**.

Au cœur de ces situations, et pour la reprise progressive qui s'annonce, la **bienveillance** doit continuer d'être une boussole. C'est tout l'inverse qui est ressenti avec les consignes et les propos actuels sur **les congés de printemps comme de l'été**. Si nous admettons qu'il faille rappeler la nécessité de se préserver et de prendre des temps de repos en posant des congés, les messages adressés aux personnels relèvent plutôt de l'injonction pour ce qui concerne les congés de printemps et de la limitation des congés sur les mois qui suivent. C'est pour nous inacceptable.

Nous rappelons que, pour le Sgen-CFDT, le droit à congé des agents ne saurait être amputé. Nous demandons que la gestion des congés soit concertée dans chaque lieu de travail.

Ce qui se cache derrière ce besoin de contrôle des congés, c'est une anticipation d'**une reprise qui s'annonce complexe et surtout extrêmement chargée**. Mais nous ne pourrons pas faire sur les mois de mai, juin et juillet ce qui doit habituellement être prêt pour fin juillet en plus de ce qui n'aura pas été fait lors des deux mois de confinement. Ceci d'autant plus que certaines missions maintenues dans les plans de continuité demanderont des réajustements. C'est le cas des paies notamment dont la régularisation nécessitera un investissement important. Le temps de la reprise sera probablement échelonné et il y aura sans doute nécessité de poursuivre en parallèle des missions en télétravail et en présentiel.

Nous demandons que soit poursuivie la mise en place d'équipement de télétravail pour que le plus grand nombre d'agents puisse être en mesure, au plus tôt et quand c'est possible, de travailler à distance. D'autres mesures pourraient être envisagées de la livraison d'ordinateur de bureau, la fourniture d'accès internet (mobile ou FAI) ...

Nous souhaitons également de poursuivre la mise en place d'outils de formation et d'accompagnement des dispositifs de télétravail.

Pour envisager le déconfinement dans de bonnes conditions, il y aura deux dimensions à traiter :

- La première c'est le **ré-investissement des locaux** avec toutes les garanties sanitaires (*masques, rotation sur site pour éviter les trop fortes concentrations de personnes, etc*) à mettre en œuvre **telles que les préconiseront les services de santé**. Dans certains lieux de travail se pose la question de la surcharge des bureaux. Les équipes de nettoyage doivent être renforcées autant que de besoin. **Dans ce temps du retour sur le lieu de travail il sera nécessaire de tenir compte de la situation individuelle de chacun des agents au regard de leur santé et de leur situation familiale**.
- La seconde est la définition d'une **replanification des missions** à assumer dans les mois qui viennent. La préparation de la rentrée est centrale. Il convient cependant dans les réflexions d'**établir des priorités et d'envisager de reporter voire d'annuler** certaines opérations envisagées. Il faut aussi repenser le travail, non pas sur la période d'ici fin juillet, mais dans une planification sur un terme plus lointain (janvier voire plus tard). Les personnels, quel que soit leur niveau de responsabilité auront besoin de visibilité pour organiser au mieux leur travail.

En vue de la reprise, nous souhaitons que, dès aujourd'hui, les instances de dialogue social (CTSA, CTAC, CHS-CT) soient mobilisées et associées aux réflexions sur l'organisation de la reprise. Nous demandons que dans chaque CT soit discuté un protocole de déconfinement.

Des organisations du travail doivent être imaginées pour que le « reste à faire » soit réalisable dans le temps hebdomadaire de travail. Les agents connaissent leur métier et sont à même de faire des propositions. Ils doivent être sollicités avec leurs équipes de travail pour cela. Nous le savons, des solidarités entre services et la mobilisation de tous seront nécessaires. Mais cela doit pouvoir se faire de manière « vivable » pour tous. Pour cela, **il faudra inévitablement des renforts**.

Aussi nous vous demandons dès aujourd'hui de débloquer une enveloppe budgétaire pour envisager les recrutements de soutien qui seront nécessaires.

Dans ce premier mois de confinement des agents ont effectué de nombreuses heures supplémentaires d'autres viendront très certainement.

Nous demandons que les heures supplémentaires soient comptabilisées et rémunérées pour tous.

Nous demandons également la réévaluation des montants des astreintes et permanences (Arrêté du 30 mai 2018)

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, Messieurs, l'assurance de nos respectueuses salutations.



Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT